

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18 *ter* . 2)

I.	Institut National de la Propriété intellectuelle, Rive gauche, la Maison des ministères, rue Orynbor, bâtiment 8, entrée 18 B, 010000, Astana, Kazakhstan Téléphone: +7(7172) 50-25-74
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1103380
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Dochirnie pidpryemstvo "Kondyterska korporatsiia "Roshen" Elektrykiv vul., 26/9 Kyiv 04176 (UA)
IV.	☒ Protection pour tous les produits et/ou services avec toutes les dénominations non-protégeables à l'exception du mot «ROSHEN» ☐ Protection pour une partie seulement des produits et/ou services:
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: Zhusupbekova S. A. Sous-directeur 
VI.	Date: 01.10.2014